



Règlement particulier RENCONTRES DEPARTEMENTALES JEUNES Saison 2023-2024

La compétition se déroule sous un format Promobad, donc sans la responsabilité d'un juge-arbitre.

Article 1 : Accueil des RDJ

L'ensemble des Rencontres Départementales Jeunes de la saison sont organisées par le Comité Bad 74.

Les règles de fonctionnement pour l'accueil des RDJ est la suivante : le Comité Bad 74 gère l'ensemble de la rencontre en amont et n'est pas présent le jour J.

Le club hôte de l'événement à donc à sa charge : la gestion de la table de marque et du plateau sportif, de la buvette et les récompenses.

Les inscriptions des joueurs inscrits "à domicile" ne sont ensuite pas facturées au club hôte.

Article 2 : Joueurs concernés

Seuls les joueurs poussins à juniors ayant une licence compétition dans le département de la Haute-Savoie et possédant une moyenne nécessaire à la participation des RDJ peuvent participer.

La limite de points est fixée à 3 points. Celle-ci pourra être réévaluée durant la saison en fonction de l'influence de ces dernières.

Dépassé 3 points, les joueurs sont invités à passer au format supérieur du Tournoi Départemental Jeune.

Article 3 : Tableaux et mode de compétition

Les tableaux et séries proposés sont établis en fonction des catégories des joueurs. En dessous de 3 joueurs inscrits dans une catégorie, le tableau de cette catégorie sera automatique annulé.

La date limite d'inscription est toujours fixée au dimanche précédant le RDJ (une semaine avant).

Le tirage au sort des tableaux est prévu le mardi précédant la rencontre. Les têtes de série seront déterminées au CPPH du jeudi d'avant la fin des inscriptions.

Seules les 80 premières inscriptions seront prises en compte, ce chiffre pourra être revu à la baisse en fonction du nombre de terrain du club receveur.

Les coûts d'inscriptions sont fixés à 4€ par tableaux. La facturation sera faite aux clubs à l'issue du tournoi.

Seules les inscriptions présentes sur le logiciel d'inscription en ligne seront valides.

Article 4 : Organisation et déroulement de la compétition

L'ordre des matches respectera dans la mesure du possible la numérotation de l'échéancier.

L'horaire est donné à titre indicatif.

Attention : selon l'avancement de la compétition, un joueur pourra être appelé 1 heure avant l'horaire prévu sans que son accord ne soit requis.

Les volants seront à la charge des joueurs. Les volants officiels sont précisés dans le tableau ci-dessous.

Tous les matches se dérouleront en auto arbitrage. En cas de problème au cours d'un match, n'hésitez pas à faire appel au JA. Les matches se dérouleront en 2 set gagnant de 21 points.

Tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes à l'appel de son nom pourra être disqualifié.

Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 20 minutes. Il peut être raccourci avec l'accord des intéressés ou rallongé par décision du juge arbitre.

Les joueurs appelés à jouer sur le terrain désigné auront droit à 3 minutes de préparation, test des volants compris.

Tout joueur aura une tenue vestimentaire correcte et conforme au règlement officiel (suivant RGC).

Le coaching n'est pas autorisé entre les points. Il est seulement autorisé pendant les pauses à 11 dans chaque set et entre les sets.

Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté faute.

Les câbles supportant les poteaux de basket seront comptés let au service comme en jeu.

Tout joueur désirant s'absenter le fera sous sa propre responsabilité et sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

Toutefois, pour une raison majeure, il pourra prévenir la table de marque en indiquant précisément l'heure de son retour.

Le joueur est autorisé à quitter le terrain entre les sets ou durant les pauses à 11 mais doit être de retour sur le plateau de jeu dans les délais accordés par le règlement général des compétitions.

Il est interdit d'utiliser des substances pouvant être considérées comme dopantes en cas de contrôle anti-dopage. En cas de prise de médicaments, présenter l'ordonnance à la table de marque avant le début de la compétition.

Article 5 : Absences et forfaits

Tout forfait (maladie, raisons familiales...) doit être signalé aussi vite que possible par téléphone à l'organisateur **et** justifié dans les 5 jours maximum après la compétition par mail à celine@bad74.fr

La participation à la rencontre implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.



Pour le Comité Bad 74,
00Céline Gardet



Document de suivi : Rencontres Départementales Jeunes – Comité Bad 74

Action	Dates	Lieux	Tableaux proposés	Date limite des inscriptions	Date du tirage au sort	Date du CCPH	GEO	Logiciel utilisé	Volants officiels
RDJ 1	Samedi 11 novembre	Passy	SH/SD	5/11/2023	7/11/2023	2/11/2023	Julie LANDRE BONNET	Badnet	Victor Queen
RDJ 2	Dimanche 10 décembre	Frangy	SH/SD	3/12/2023	5/12/2023	30/11/2023	Anthony CHAGOT	Badnet	Victor Queen
RDJ 3	Dimanche 14 janvier	Groisy	SH/SD	7/1/2024	9/1/2024	4/1/2024	Corine ASCHERI	Badnet	Victor Queen
RDJ 4	Dimanche 4 février	Thonon	SH/SD	28/1/2024	30/1/2024	25/1/2024	Bérengère MOUTIER	Badnet	Victor Queen
RDJ 5	Dimanche 3 mars	Annemasse	SH/SD	25/2/2024	27/2/2024	22/2/2024	Béranger MOCAER	Badnet	Victor Queen
RDJ 6	Dimanche 14 avril	Valleiry	SH/SD	7/4/2024	9/4/2024	4/4/2024	Stephanie BERNAZ	Badnet	Victor Queen
RDJ 7	Dimanche 5 mai	St Pierre en Fcy	SH/SD	28/4/2024	30/4/2024	25/4/2024	Eline DALOUBAIX	Badnet	Victor Queen
RDJ 8	Dimanche 2 juin	Annecy	SH/SD	26/5/2024	28/5/2024	23/5/2024	Thomas DUTEIL	Badnet	Victor Queen